

Honoraires de TRANSACTION (TVA 20% incluse) à la charge de l'Acquéreur

	MANDAT SIMPLE	MANDAT by ORPI	MANDAT by ORPI « Fidélité » * <small>* Pour tout ancien client ayant acheté ou vendu par l'intermédiaire de l'agence</small>
Jusqu'à 50 000 €	10 % TTC avec un minimum de 2.000 €	9 % TTC avec un minimum de 2.000 €	8 % TTC avec un minimum de 2.000 €
A partir de 50 000 €	7 % TTC	6 % TTC	5 % TTC
A partir de 120 000 €	6 % TTC	5 % TTC	4,5 % TTC
A partir de 250 000 €	5 % TTC	4 % TTC	3,5 % TTC
A partir de 600.000 €	4,5 % TTC	3,5 % TTC	3 % TTC
A partir de 800.000 €	4% TTC	3% TTC	2,5% TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat initial.

Mandat de recherche (TVA 20% incluse) à la charge de l'Acquéreur

Jusqu'à 600.000 €	4% TTC
Au-delà de 600.000 €	3% TTC

Honoraires de LOCATION – loi de 1989 (TVA 20% incluse) – Résidence secondaire – Location saisonnière

	Honoraires Bailleur	Honoraires Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	Maximum 5% du loyer annuel charges comprises	
Honoraires de visite, constitution de dossier	12 euros / m²	12 euros / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 euros / m²	3 euros / m²

Honoraires de LOCATION – hors loi de 1989 (TVA 20% incluse)

Parking	1 mois de loyer charges comprises pour chaque partie
Local commercial / Usage professionnel	3 mois de loyer charges comprises à la charge du Locataire

*L'arrêté du 3 octobre 1983 relatif à la publicité des prix de tous les services, d'application de l'article L.113-3 du code de la consommation précise dans ses 2 premiers articles: **Article 1er: « Toute prestation de service, entrant dans le champ d'application de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 modifiée, mais échappant aux dispositions de son article 46, doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est supérieur ou égal à 25,00 euros (T.V.A. comprise). Pour les prestations de service dont le prix est inférieur à 25,00 euros (T.V.A. comprise), la délivrance d'une note est facultative, mais celle-ci doit être remise au client s'il le demande. »***